

**Communiqué de presse**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Des PPP dans la construction du CHUM et du CUSM : une décision responsable selon la FCCQ**

**Montréal, le 7 avril 2006** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) réagit très positivement à la décision du gouvernement de privilégier la formule PPP dans le cadre des nouvelles constructions afférentes aux hôpitaux universitaires.

En effet, selon la FCCQ, au-delà des projets en PPP déjà amorcés, la construction des immeubles savants que sont les centres hospitaliers universitaires de Montréal permettra d'apporter une dimension encore plus importante à l'approche PPP et de faire ainsi grandir encore davantage l'expertise québécoise en ce domaine, une expertise qui pourrait même devenir exportable. De plus, selon la FCCQ, l'approche PPP, par les plans d'affaires et la prévisibilité qui en découlent, permettra très certainement au gouvernement de faire les choix judicieux en amont plutôt qu'en aval. Ainsi, il n'y aura pas de mauvaises surprises et, une fois que les étapes seront franchies, les projets démarreront avec des bases solides, éprouvées et transparentes.

« Nous croyons fermement que l'approche PPP peut concrétiser ces projets vitaux pour la société québécoise de façon plus rapide, plus efficace et à moindres coûts pour la population », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand. « En laissant les gens d'affaires faire ce qu'ils savent le mieux, c'est-à-dire réaliser des ouvrages de grande qualité tout en gérant de façon efficace les échéanciers et les budgets, nous sommes convaincus de ne pas voir se répéter les tristes expériences que sont notamment la Gaspésia et le métro de Laval », d'ajouter Françoise Bertrand.

Rappelons que, dans sa vision économique *Pour un Québec gagnant*, la FCCQ encourage le gouvernement à poursuivre la transformation de l'appareil gouvernemental et à se recentrer davantage sur son rôle de facilitateur plutôt que d'entrepreneur. Dans cette perspective, elle souhaite que le gouvernement réévalue l'offre de services publics en encourageant, entre autres, la mise en place de partenariats public-privé.

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Pour plus d'information :

Louis-Alexandre Lacoste  
Directeur des communications  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240  
Cell. : (514) 953-5188